

Communiqué de presse de l'ABSyM – 14/09/2018

## L'ABSyM examine la possibilité de demande de dédommagement auprès d'e-Health.

**Les pannes à répétition de la plateforme e-Health commencent à agacer sérieusement l'ABSyM. Le syndicat a demandé à ses juristes de voir comment les médecins pourraient exiger un dédommagement pour la perte de temps et de revenus dont ils pâtissent suite à l'indisponibilité des applications e-Health.**

Mercredi, le 12 septembre, le comité de direction de l'ABSyM a chargé ses juristes d'examiner comment les médecins pourraient introduire une demande de dédommagement auprès d'e-Health. Au cours des derniers mois, la plateforme e-Health a subi régulièrement des perturbations, des ralentissements, des interruptions et d'autres incidents qui les ont entravés dans leur pratique quotidienne. Lorsque le système tombe en panne, il est pour les médecins, par exemple, impossible de prolonger ou d'ouvrir des DMG, d'appliquer le régime du tiers-payant ou de délivrer des prescriptions électroniques. Avec pour conséquence qu'ils doivent réintroduire les données introduites manuellement pendant le week-end ou la nuit, à des moments où la plateforme fonctionne.

Il ressort d'incidents rapportés que le nombre d'heures de mise hors service du système cette année a déjà presque atteint le double de 2017. Ce service exécrable mine totalement la crédibilité du système e-Health et constitue une source importante de frustration pour les médecins. Pour l'ABSyM, la coupe est pleine. Les autorités ont l'obligation de garantir la continuité des soins. Pour l'ABSyM, il est inacceptable que les soins aux patients soient mis en péril et que les médecins et patients subissent les conséquences financières d'une plateforme des autorités qui ne fonctionne pas. L'ABSyM continuera à préserver les intérêts des patients et des médecins de toutes les manières possibles.

L'ABSyM prend acte des déclarations de Frank Robben, qui menace d'introduire des actions en justice à l'encontre de *Hewlett Packard Enterprise (HPE)*. Nous n'avons toutefois pas attendu cette initiative ! La semaine dernière, l'ABSyM a déjà commencé à préparer un dossier juridique afin d'étudier comment nous pouvons soutenir les médecins individuels.

Dr Marc Moens

Président de l'ABSyM

